

# ***Les sujets évoqués en conseil municipal du 7 janvier 2014***

## **Gestion du personnel**

Dans le cadre de trois avancements de grade qui seront proposés à la prochaine C.A.P de mars 2014, les postes correspondants doivent être créés. Ils seront occupés par les agents concernés si la C.A.P du centre de gestion approuve leur promotion.

## **Renouvellement de la convention de mise à disposition des services avec la communauté de communes des Portes de l'Anjou**

Une convention de mise à disposition des services a été signée le 29 octobre 2011 avec la communauté de communes des Portes de l'Anjou pour une période de 3 ans allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2013. Cette mise à disposition concerne tout particulièrement le personnel chargé de l'animation de l'accueil de loisirs. La nouvelle convention prendra acte à compter du 1er janvier 2014 pour une période de 3 ans jusqu'au 31 décembre 2016.

## **Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel avec l'association ESCALE**

Caducue à compter du 31 décembre 2013, il convient de renouveler cette convention afin que la commune puisse embaucher occasionnellement du personnel via cette association.

## **Prestation de services en assurances**

La société DELTA Consultant a remis, à la commission d'appel d'offres, l'analyse des plis reçus pour ce marché. Après étude la commission a choisi, pour un montant total de 7 103,17 €, les prestataires suivants :

- Lot n°1 (Dommages aux biens) attribué à GROUPAMA pour 3 344,22 €
- Lot n°2 (Responsabilité civile) attribué à SMACL pour 1 355,00 €
- Lot n°3 (Protection juridique) attribué à SMACL pour 573,90 €
- Lot n°4 (Véhicules à moteur) attribué à SMACL pour 1 830,05 €

## **Rythmes scolaires**

Une réunion de travail sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été organisée avec les enseignants, les associations des parents d'élèves et l'UFCV représentée par Hélène CHEVALIER. Une première tendance opterait pour l'application du rythme scolaire au cours de la pause méridienne qui passerait de 12h00 à 14h00, au lieu de 12h00 à 13h30 actuellement, avec la mise en place de 2 déjeuners. Ainsi, les plus petits déjeuneraient de bonne heure pour pouvoir faire la sieste dès 13h15. Les grands déjeuneraient après une activité qui leur serait proposée de 12h00 à 12h30. La sortie des classes aurait lieu à 16h30 tous les jours sauf le vendredi à 15h30 avec mise en place de l'accueil périscolaire à la suite. L'organisation pour la rentrée de septembre 2014 sera revue en fonction de l'évolution de la réglementation.

## **Questions diverses**

- Nouveau sentier pédestre : le nouveau sentier pédestre de 20,720 kms « Sur les pas de Rouget le Braconnier » a été validé par le Conseil Général. Le balisage est en cours. La Fédération Française de Randonnée souhaiterait qu'une convention soit établie avec la commune.

- Préparation du budget : Il est proposé de voter le compte administratif en même temps que le budget le mardi 11 mars 2014 à 20h00. Deux réunions de la commission « Finances » ouvertes à l'ensemble des élus sont fixées au mardi 28 janvier 2014 à 20h00 et au mardi 25 février 2014 à 20h00 pour préparer le budget.